

FLASH INFO ... FLASH INFO ... FLASH INFO ... FLASH INFO...

Nous vous avons laissés sur un rappel, celui des élections des 15 et 22 mars 2020. Depuis, il s'est passé ce que vous savez et nous sommes heureux de vous retrouver. Enfin !

Informations municipales

Conseil municipal du 26 mai : Installation du Conseil – Election du Maire et des Adjointes

La séance d'installation du Conseil Municipal s'est tenue dans des circonstances particulières : délocalisation au gymnase pour assurer le respect des consignes d'éloignement, site et mobilier désinfecté, respect des gestes barrières, port du masque obligatoire. L'ensemble des 23 élus avait répondu présent.

Guy BARRAL a prononcé ces quelques mots : « *C'est un réel plaisir de pouvoir enfin vous réunir ce soir. Soumis au confinement dès le lendemain de notre élection, le conseil n'a pas pu être installé ni travailler pour nos administrés comme nous y sommes tous prêts.*

Avec l'état d'urgence sanitaire, nous avons dû faire face et gérer cette crise au jour le jour, tant l'information était dense et nos journées prises dans cette analyse du moment. Réagir, décider, faire dans l'instant ont été notre quotidien : mise en sécurité de nos agents, organisation du télétravail, fermeture des équipements, achats et distribution de masques, achat de matériels sanitaire, bienveillance du CCAS auprès des plus fragiles etc ,... La gestion du quotidien, de la crise, tout cela rendu possible par le vote du budget en janvier dernier.

Puis est venue l'annonce du dé-confinement et une réouverture des écoles dans un cadre qui s'est déterminé lui aussi au fil des jours tout comme l'autorisation de nous réunir, enfin. Grâce aux services, aux enseignants, l'école accueille les élèves dans un cadre sanitaire strict et un accompagnement adapté avec nos agents.

Je veux souligner et dire l'honneur que j'ai d'être à la tête de notre collectivité où la solidité d'une équipe, l'agilité de nos agents, leur engagement ont été au rendez-vous dans ce temps si particulier qui restera dans notre histoire.

Avant que nous commencions l'ordre du jour, je veux saluer la mémoire de Monsieur JURDYC, décédé dimanche et dire à Pascal en ces moments douloureux, tout notre soutien et notre affection, pour lui, sa famille et sa maman qui a été adjointe au Maire pendant plusieurs mandats. En sa mémoire, je vous invite à observer une minute de silence avec une pensée pour tous ceux qui ont été victimes du covid 19, saluer le travail engagé de nos soignants et de tous ceux qui ont œuvré pour notre quotidien. Veuillez-vous lever (minute de silence). »

Guy BARRAL a été élu Maire à l'unanimité et a remercié le Conseil.



« Je ne ferai pas un long discours comme le suggère l'organisation des conseils municipaux par respect des règles sanitaires et la préservation de chacun d'entre nous.

Cette crise fragilise notre pays tout entier et bien au-delà l'ensemble du monde. Il semble que le plus dur est devant nous, tant l'économie est malmenée, accompagnée d'une crise sociale inévitable.

Ensemble nous allons construire ce lendemain pour notre village avec cette vision nouvelle qui s'impose, notre programme.

Mes chers collègues, nous avons l'honneur d'être 23 conseillers municipaux pour représenter et servir nos concitoyens. Cela donne des devoirs et l'obligation d'un mandat de travail au service du bien commun, peut-être plus encore. Je salue votre engagement à mes côtés et vous remercie pour la confiance que vous m'accordez ! Nous aurons à cœur et saurons travailler ensemble, en toute modestie, avec unité et respect pour le bien de tous, avec constance et détermination. »

Les 6 adjoints sont élus à l'unanimité



Pierre
MIRABEL, 1er
Adjoint



Odile RIONDET,
2ème Adjointe



Franck MORIN,
3ème Adjoint



Lucie BARRAL,
4ème Adjointe



Jean-Michel
BUDYNEK,
5ème Adjoint



Michèle
TRINQUET,
6ème Adjointe

Le Conseil décide ensuite de **fixer les taux** en pourcentage aux taux de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique suivants pour les indemnités des élus : Maire : 51,40% Adjoint : 14,87 % Conseillers municipaux : 1,486% et Conseillers municipaux délégués : 4,459% puis charge le Maire de faciliter la marche de l'administration communale en lui accordant une **délégation** suivant l'article L.2122-22 du CGCT et enfin autorise le Maire à signer un **contrat à durée indéterminée** pour un agent communal

Conseil municipal du 30 juin : commissions municipales et représentants communaux

Après compte rendu des actes, le Conseil compose les **commissions municipales thématiques** :

- **Finances et moyens généraux** ● Pierre MIRABEL, Pascal JURDYC, Dominique PASTOR, Audrey CORNU
- **Action sociale, solidarités, enfance, jeunesse et éducation** ● Odile RIONDET : Sabine BUDYNEK, Elisabeth DEVOS, Laurence GILLIARD, Élodie MORIN, Evelyne QUINCIEU, Luca SOUSSAN
- **Tranquillité, cadre de vie, proximité et attractivité économique locale** ● Franck MORIN, Alain BOMBRUN, Bruno DUCHAMP, Laurence GILLIARD, Brigitte HENRY, Jean-Paul JACQUET, Stéphane LAFFONT, Élodie MORIN, Sébastien PLE
- **Projets culturels et artistiques, communication** ● Lucie BARRAL, Béatrice DUMAS, Luca SOUSSAN
- **Transition écologique et mobilités** ● Jean-Michel BUDYNEK, Audrey CORNU, Alain BOMBRUN, Bruno DUCHAMP, Béatrice DUMAS, Jean-Paul JACQUET, Stéphane LAFFONT, Sébastien PLE
- **Vie associative et sportive présidée** ● Michèle TRINQUET, Elisabeth DEVOS, Sabine BUDYNEK, Pascal JURDYC, Brigitte HENRY, Dominique PASTOR, Evelyne QUINCIEU

Le Conseil élit les membres de la commission d'appels d'offres ● titulaires : Pierre MIRABEL, Odile RIONDET, Stéphane LAFFONT ● suppléants : Pascal JURDYC, Dominique PASTOR, Jean-Michel BUDYNEK puis il décide de fixer à 6 le nombre de membres élus du CCAS ● Odile RIONDET, Elisabeth DEVOS, Elodie MORIN, Evelyne QUINCIEU, Luca SOUSSAN, Laurence GILLIARD membres élus du CCAS

Le Conseil désigne les 3 représentants de Solaize au sein de la commission spéciale dédiée à l'entente avec la CCPO pour l'école de musique ● Lucie BARRAL, Franck MORIN, Brigitte HENRY avant de nommer les membres de la commission façades ● Franck MORIN, Laurence GILLIARD, Brigitte HENRY, Audrey CORNU, Alain BOMBRUN

Le Conseil désigne les représentants de Solaize au sein de PARFER qui regroupe les élus des communes touchées par les projets de du réseau et du trafic sur les voies ferrées ● Jean-Michel BUDYNEK, Jean-Paul JACQUET, Sébastien PLE puis élit ses délégués au Syndicat De Développement Du Câble ● Jean-Michel BUDYNEK, Alain BOMBRUN. Il désigne enfin les représentants a la mission locale Rhône sud est ● Elisabeth DEVOS, Odile RIONDET.

Le Conseil adopte la liste des personnes à proposer aux services fiscaux pour constituer la commission communale des impôts directs avant d'élire ses représentants au Sigerly : Jean-Michel BUDYNEK et Stéphane LAFFONT. Il décide enfin de modifications du règlement intérieur de la restauration scolaire portant sur : les cas exceptionnels de fermeture type pandémie, la suppression de la mention de la cantine le mercredi matin, des précisions sur la facturation des repas en cas de non annulation dans les délais indiqués, la fourniture de repas en l'absence de transmission d'un PAI, le numéro de téléphone de la cantine, les objets personnels des enfants. Et enfin, il procède au tirage au sort pour la liste préparatoire du jury d'assise

